

DÉLIBÉRATION

OBJET : CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTES - TABLEAU DES EFFECTIFS FÉVRIER 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le **25 février**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **18/02/2025**.

Présents : **Patrick PIN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Nathalie CRESPIY, Laurent JULLIEN, Gilbert CIAMPI, Francis BONORA, Antoine DUPLA, Claudia CUORDIFEDE, Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Absents : **Audrey CICCARIELLO,**

Absents ayant donné procurations : **Julie MACHET à Gabriel SCHANG, Barbara GANGI à Patrick PIN, Sandrine MAROC à Évelyne COQUERAN, Jean-François BERNARD à Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Secrétaire de séance : **Évelyne COQUERAN**

N°2025-002

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le tableau des effectifs de la commune du 24 septembre 2024 ;

Vu le budget communal ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 12/11/2024 relatif aux Lignes Directrices de Gestion de la Commune ;

Vu l'arrêté municipal n° 2024-RH097 du 21/11/2024 portant sur les lignes directrices de gestion de la Commune de Belcodène ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 20/02/2025 pour les suppressions de postes ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade, des promotions internes, des recrutements et de procéder à l'épuration des emplois en surnombre du fait des changements de grade des agents ;

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

SUPPRIME à compter du 25 février 2025 :

- 1 Adjoint Administratif Principal 2^{ème} Classe (Avancement de Grade)

CRÉÉ à compter du 25 février 2025 :

- 1 Assistant de Conservation

APPROUVE le tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 « charges de personnel » au budget 2025 et suivants.

Conforme au registre des délibérations,

Belcodène, le 25/02/2025.

Le Maire,

Patrick PIN

**La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN**



TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Annexé à la délibération n°2025-002 du 25/02/2025

Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Statut Titulaire (T) ou non titulaire (NT)	Dont TNC	Taux TNC
FILIÈRE ADMINISTRATIVE						
Attaché - Secrétaire Générale de Mairie ou DGS	A	1	1	T	-	-
Attaché	A	1	1	T	-	-
Rédacteur	B	1	1	T	-	-
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	C	2	2	T	-	-
Total filière Administrative		5	5			
FILIÈRE TECHNIQUE						
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	T	-	-
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	3	1	T	-	-
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	C	5	5	T	-	-
Adjoint Technique	C	5	4	T	1	28h00 (80%)
Total filière Technique		14	11		1	
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE						
ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	C	2	2	T	-	-
Total filière Sanitaire et sociale		2	2			
FILIÈRE CULTURELLE						
Assistant de conservation	B	2	1	T	-	-
Adjoint du Patrimoine Principal 1 ^{ère} classe	C	1	1	T	-	-
Total filière Culturelle		3	2			
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE						
Brigadier-Chef Principal	C	1	0	T	-	-
Gardien Brigadier	C	1	1	T	-	-
Total filière Police Municipale		2	1			
TOTAL GÉNÉRAL		26	21		1	